

Mon discours du 1^{er} août

(version rédigée de l'enregistrement vidéo)

Mesdames et Messieurs, chers concitoyennes et chers concitoyens,

Notre pays fête aujourd'hui son 712^e anniversaire. Pour notre pays, 1291 est une date capitale. En cette année, les hommes de la vallée d'Uri, la communauté de Schwyz et celle des hommes de la vallée inférieure d'Unterwald se sont rassemblés et se sont engagés: "En toute bonne foi, de leur personne et de leurs biens, à s'assister mutuellement, s'aider, se conseiller". Ils ont aussi décidé "de n'accueillir et de n'accepter en aucune façon dans les dites vallées un juge qui ne serait pas habitant de nos vallées ou membre de nos communautés". Ils voulaient être seuls maîtres chez eux: "Si une dissension surgit entre quelques-uns des Confédérés, ceux dont le conseil a le plus de poids doivent intervenir". Ainsi fut "fait en l'an du Seigneur 1291 au début du mois d'août".

Nos ancêtres étaient bien conscients que l'enjeu était de taille. C'est pour cela qu'ils se montrèrent très exigeants par rapport à la personnalité des juges à élire. Ils savaient que n'importe qui ne saurait faire l'affaire. Ce ne devait pas être quelqu'un qui, après avoir été élu par les siens, rendrait des jugements encore pires que les juges étrangers du passé!

Au moment de la création de la Confédération, on savait que gouverner est une tâche ardue, qu'il faut surtout toujours veiller à placer son propre peuple et ses besoins au centre de l'intérêt. Transposé au contexte actuel, cela veut dire que les intérêts du peuple suisse doivent être prioritaires!

Notre pays ne s'est pas toujours montré fidèle à ces principes. La tentation a souvent été grande de défendre des tiers, des intérêts étrangers, plutôt que les nôtres propres. Bien souvent, notre pays s'est vu tirailé par les grandes puissances européennes. Dans le temps, c'étaient l'Espagne, la France, l'Italie et l'Allemagne. Même si à l'époque, ces grandes puissances ont fortement influencé notre pays, il a quand même toujours su au fil des siècles se retrouver et se concentrer sur les forces qui sont les siennes. C'est grâce à cela que nous pouvons aujourd'hui célébrer l'anniversaire de notre pays!

Aujourd'hui, l'histoire de notre pays semble se répéter: tout le monde n'a pas l'intérêt de notre pays et les intérêts des citoyennes et des citoyens suisses en tête! Non, aujourd'hui la

tentation est de nouveau grande de dire "oui, nous pouvons aussi sacrifier ce petit pays. Nous allons nous fondre dans toutes les organisations européennes, comme par exemple l'Union européenne".

A peine la Suisse venait-elle d'adhérer à l'ONU politique qu'elle s'est trouvée prise sous le feu croisé des intérêts divergents de grandes puissances, avec d'un côté les USA et l'Angleterre, et de l'autre la France, l'Allemagne et la Russie!

Nous serions bien inspirés de nous souvenir de la teneur du Pacte fédéral du 1^{er} août 1291, c'est-à-dire de la volonté de gouverner nous-mêmes. Mais qu'en est-il des juges? Le Tribunal fédéral a récemment décidé qu'à l'avenir, les Suissesses et les Suisses ne seraient plus habilités à décider qui sera accueilli dans notre pays en tant que citoyenne et citoyen. Il ne s'agirait pas d'une décision politique! Cette décision devrait être prise par d'autres! Ce ne serait qu'une simple formalité administrative. En d'autres termes: la naturalisation n'est qu'une procédure administrative, de la bureaucratie, comme par exemple de se procurer des plaques de voiture ou la plaquette du chien. C'est ainsi que l'on dévalorise les choses pour les rendre conformes à l'Europe. La Suisse est mise en condition pour adhérer à l'Union européenne. Nous en sommes au stade des courbettes face à l'étranger!

Il serait naïf de croire que nos juges n'ont que les intérêts de notre pays en tête. C'est pourquoi nous devons régulièrement être capables de dire non. Chaque pays défend ses propres intérêts. C'est légitime. Notre pays doit défendre ses intérêts. Nous avons tout avantage à défendre notre pays et son avenir avec conviction et confiance en nous.

Nous devons prendre garde à notre pays, préserver nos libertés garanties par la Constitution. Notre pays a des particularités qui, jusqu'à ce jour, ont assuré sa prospérité. Parmi celles-ci, il y a surtout nos libertés démocratiques.

La commémoration du 1^{er} août 1291 nous les rappelle. Aujourd'hui, nous célébrons cet anniversaire pour la 712^e fois. Je suis persuadé que si nous, toutes les Suissesses et tous les Suisses, veillons de nouveau davantage à ces particularités, notre pays se portera mieux.

Alors préservons notre Suisse, préservons notre autonomie et notre liberté. Nous en avons besoin!

Je souhaite à notre pays un heureux 712^e anniversaire et un avenir prospère!